

→ N°33 mai 2024

Kelaouenn Melioneg

INFORMER, CRÉER DU LIEN



BULLETIN MUNICIPAL

SOMMAIRE

Édito du maire	2
→ État-civil 2023 - 2024	3
→ Délégations des élus	3
→ Élections européennes	3
→ Soirée nouveaux arrivants	3
Budget 2024	4
→ Investissements	4
→ Fonctionnement	4
→ Y aura-t-il une yourte à la rentrée ?	5
→ Du nouveau pour la cantine	5
→ Petits thés des hameaux	5
→ Échos de la CCKB	6
→ Projets participatifs	6
→ L'enquête	6
→ Sortie au centre du son de Cavan le 5 avril 2024	7
→ Les déchets recyclables	7
→ L'espace de co-working	8
→ Numérotation des maisons	8
→ Les comités consultatifs	8
→ Le village numérique : Où en est-on ?	9
C'était dans les années...	10
→ Suzanne, Georges et Marie-Claude	10
Alors, raconte...	10
→ Denys	10
Mise en lumière	11
→ Christelle et Yann, Libres, Agriculteurs et Passionnés.	11
→ Permanences des élus	12
→ Horaires mairie	12
→ Agenda	12

Directeur de publication : Pierre Yves Daniel,
Maire de Mellionnec
mellionnec@orange.fr, 02 96 24 23 26

Responsable rédaction : Yves Aillerie

Conception graphique : Lena Daniel

Illustrations : Denys Moreau

Photographies : Armano Jericevic

Traductions : Thomas Quéré et l'Office public de la langue bretonne

ÉDITO DU MAIRE

PENNAD STUR

J'ai endossé l'habit de maire le 19 février dernier. Je voudrais d'abord dire toute ma reconnaissance pour tous les membres du conseil qui me font confiance et c'est très sincèrement que je souhaite remercier ici celles et ceux qui m'ont témoigné sympathie et encouragements.

J'ai conscience que la fonction qui m'a été confiée est une grande responsabilité. Je souhaite qu'elle soit portée au quotidien par l'écoute et le dialogue. M'appuyant à la fois sur les expériences de mes collègues élus, sur les compétences et les qualifications des services municipaux, mon action est celle d'une équipe. Nous sommes à disposition de toutes et tous, dans un esprit de respect et de tolérance.

L'année 2024, telle que dessinée par le budget primitif, sera consacrée en grande partie aux projets autour de l'école (3ème classe, yourte, cantine...). Nous voulons également renforcer les outils de communication entre les habitants et nous avons fait un effort tout à fait particulier à la rédaction de ce bulletin municipal. De même, le site internet sera actualisé.

Pour la plupart, les projets qui sont décrits dans ce bulletin ont été engagés bien avant les récentes élections et je souhaite remercier toutes celles et ceux qui, avant nous, ont contribué à la vie et à l'énergie de notre village.

Bonne lecture !

Deuet e oan da vout maer d'an 19 a viz C'hwevrer tremenet. Trugarekaat a ran, a wir galon, holl izili ar c'huzul o deus lakaet o fiziañs ennon, hag an holl re o deus diskouezet hegarated hag o deus roet kalon din. Gouiet a ran zo ur giriegezh vras get ar garg a zo bet fiziet ennon. Selaou, komzget an dud : faotañ a ra din e vehe renet ma c'harg àr ar pemdez get an daou dra-se.

Tapout a rin harp àr skiant- prenet ma c'henlaboureur dilennet, àrbarregezhioù hag ampartiz ar servi-joù kêr, rak labourat a ran asambles get ur skipailh. Prest omp da selaou an holl, get doujañs ha damant.

Gouestlet e vo an darn vrasañ ag ar bloavezh 2024, evel ma weler get ar budjed kentañ, d'ar pezh a sell doc'h ar skol (3vet klas, yourt, kantin...). Faotañ a ra dimp kreñvaat hor binviji kehentiñ get an dud ivez, ha labouret hon eus start evit sevel ar c'hannadig-mañ. Nevesaet e vo al lec'hienn internet ivez.

Ur lodenn vras ag ar raktresoù a vo kaoz anezhe er c'hannadig-mañ a voe boulc'het a-raok an dilennadegoù-mañ, ha faotañ a ra din trugarekaat ar re o deus, araogomp, graet evit ma vo brav ha plijus bevañ en hor c'humun vihan.

Lennadenn vat deoc'h !

Pierre-Yves DANIEL

→ État-civil 2023 - 2024

Yago NETO MENDES né le 1er mars 2023,

Owen DEMAN FIEUW né le 27 octobre 2023 à Noyal-Pontivy

Gaspard Marie GUÉ né le 16 décembre 2023.

Souhaitons à Yago, Owen et Gaspard et leur famille une belle vie et beaucoup de bonheur.

Louise Fusenig et **Thomas Picouet** se sont unis le 26 Janvier 2023,

Gaëlle Fieuw et **Quentin Deman** se sont unis le 15 Septembre 2023.

Oregane Depagne et **Jérémy Neto Mendes** se sont unis le 22 Février 2024

Bienvenue aux jeunes couples.

Ils nous ont quittés,

Jean-Claude BOURDOISEAU, le 4 février 2023,

Gregory CHAPMAN, le 11 février 2023,

Brian DOS SANTOS, le 21 juillet 2023,

Francis FOECKE, le 13 novembre 2023,

Annie GOURIOU, le 30 novembre 2023

Noëlla Morvant, le 16 Janvier 2024,

Daniel Le Roch, le 4 Février 2024,

Patricia Holt, le 29 Mars 2024,

Nous avons une pensée pour eux et leurs familles.

→ Délégations des élus

Mme Catherine LIVEBARDON, première adjointe, affaires scolaires, tourisme et sécurité.

M. Thomas QUÉRÉ, deuxième adjoint, travaux et voirie.

Mme Catherine AILLET, troisième adjointe, finances et ressources humaines.

Mme Marie-Hélène LE MÉE, conseillère municipale, Centre Communal d'Action Sociale.

M. Johannes BRATTINGA, conseiller municipal, environnement.

Mme Julie DURAND, conseillère municipale, habitat, cadre de vie.

M. Hans LOOS, conseiller municipal, numérique et bibliothèque.

M. Yves AILLERIE, conseiller municipal, communication et vie démocratique.

Mme Marijana JERICEVIC, conseillère municipale, affaires culturelles, patrimoine et loisirs.

M. Nicolas LE NEÛN, conseiller municipal, n'a pas souhaité avoir de délégation.

→ Élections européennes

Pour rappel, les élections européennes auront lieu le 9 Juin 2024 .

Le bureau de Mellionec sera situé comme d'habitude à la mairie et sera **ouvert de 08h00 à 18h00**.

L'inscription sur les listes électorales est close depuis le 3 Mai.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie pour plus de renseignements.

→ Soirée nouveaux arrivants

Le dernier recensement l'a montré, ils sont nombreux les habitants qui ont choisi Mellionec et qui se sont installés récemment. C'est un grand honneur pour la commune qui souhaite les accueillir comme ils le méritent. Une soirée leur est réservée, le 20 Septembre.

Vous qui êtes arrivés dans le village après le 1er janvier 2023, nous souhaitons que vous vous sentiez bien. Nous souhaitons vous connaître, vous présenter la commune et ses richesses patrimoniales et humaines. Nous souhaitons écouter vos premiers ressentis, entendre vos suggestions pour que le village soit plus accueillant encore.

Nouveaux arrivants, faites vous connaître !

N'hésitez pas à contacter la mairie

au 02 96 24 23 26

ou envoyer un mail mellionec@orange.fr.

Nous vous recontacterons.



BUDGET 2024

GWECHALL

→ Investissements

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Subventions d'équipement versées	1 400,00 €		
Reste à réaliser sur opérations antérieures	88 033,38 €	Subventions sur opérations réalisées	108 584,19 €
Acquisition du matériel	18 357,20 €	Dotations fonds divers de réserve	36 204,11 €
Voirie 2024	30 000,00 €	Yourte-subventions	63 000,00 €
Travaux	34 830,84 €	Excédent de fonctionnement 2023	81 544,20 €
Opération Yourte	90 000,00 €	Virement de la section de fonctionnement	26 907,58 €
Remboursements d'emprunts	46 540,68 €	Opérations d'ordre entre sections	2 881,73 €
Couche de roulement RD 23	9 000,00 €	Couche de roulement RD 23	9 000,00 €
Solde d'exécution d'investissement reporté	41 664,24 €	Emprunts d'équilibre	31 704,53 €
Total	359 826,34 €	Total	359 826,34 €

→ Fonctionnement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges à caractère général	165 650,00 €	Atténuation des charges	18 000 €
Charges de personnel et frais assimilés	177 210,00 €	Produits des services	28 600,00 €
Atténuation des produits	300,00 €	Impôts et taxes	197 468,00 €
Autres charges de gestion courante	34 950,00 €	Dotations et participations	147 295,93 €
Charges financières	19 000,00 €	Autres produits de gestion courante	36 000,00 €
Charges exceptionnelles	500,00 €		
Dotations provisions semi-budgétaires	110,00 €		
Virement à la section d'investissement	26 907,58 €	Reprises sur provision	145,38 €
Dotation aux amortissements	2 881,73 €		
Total	427 509,31 €	Total	427 509,31 €



Voici la présentation synthétique du budget primitif 2024 qui a été voté à l'unanimité par les élus le 10 avril 2024.

C'est un budget de fonctionnement très contraint face à la baisse des dotations de l'État mais maîtrisé pour conduire à leur terme les projets importants pour la commune.

En plus des projets autour de l'école, les investissements 2024 seront consacrés aux travaux de la Chapelle de Pitié, et aux travaux de voirie.

→ Y aura-t-il une yourte à la rentrée ?

C'est la crise du logement à l'école Maria Chevalier. En 2015, avec 25 élèves, nous nous battions pour conserver nos deux classes. Depuis, les effectifs n'ont cessé d'augmenter et la place manquait pour accueillir 60 enfants. Il devenait nécessaire d'ouvrir une 3ème classe... Le début d'une nouvelle bataille.

En parallèle, le conseil municipal a commencé à réfléchir aux solutions pour l'accueillir. Une extension ? Trop cher, trop incertain, pas la place. Une location d'Algeco ? Temporaire et coûteux pour notre budget de fonctionnement. La salle des fêtes ? Il faudrait alors renoncer définitivement à son usage. Et soudain, passés nos a priori, une évidence ! En explorant les solutions imaginées par d'autres communes, nous découvrons l'existence de yourtes ERP (norme pour les Etablissements Recevant du Public). Et là, nous cochons toutes les cases : celle des orientations de nos politiques publiques, désormais tournées vers la limitation des impacts écologiques, celle d'une structure dont l'usage peut changer si le besoin évolue, celle dont le coût est bien inférieur à une construction classique tout en constituant une solution pérenne, celle d'offrir un espace sécurisé, accueillant et confortable pour les enfants... Car n'allez pas imaginer qu'il s'agit d'une toile de tente plantée dans un champ !

Si la yourte est légère et sans fondations, il s'agit dans sa conception ERP d'une structure très technique, super isolée, répondant aux normes d'accessibilité ainsi que de sécurité incendie et tout confort : électricité,



« un espace sécurisé, accueillant et confortable pour les enfants »

point d'eau et sanitaires.

Les retours d'expériences sont unanimes : les petits et les grands l'adorent, l'essayer, c'est l'adopter !

Mais auparavant, il faut définir précisément notre besoin et l'endroit où l'implanter, comparer les offres des différents constructeurs... cela prend du temps... et surtout il nous faut trouver un financement, car même si c'est deux à trois fois moins cher qu'une construction traditionnelle, un budget compris entre 90 000 et 120 000 euros est tout de même nécessaire.

Alors, confiants, puisque « nous cochons toutes les cases » et que cette solution existe déjà dans de nombreuses communes, nous montons des dossiers de demandes de subvention... Et... les choses se compliquent.

En effet, ce qui nous paraît désormais évident ne semble pas l'être pour une partie de nos financeurs et leurs conseillers, sans doute arrêtés à l'image de la yourte traditionnelle mongole qui n'a, en vérité, qu'un très lointain rapport avec notre projet. Nous devons donc repartir en croisade, pour convaincre, trouver d'autres subventions, du financement participatif peut-être... Sans parler du dossier d'urbanisme à venir si nous réussissons.

Alors, c'est officiel, à la rentrée, la troisième classe sera ouverte... mais nous ne savons pas où elle se situera...

La chance sourit aux audacieux, dit-on !

→ Petits thés des hameaux

Vous avez des questions à poser à un élu ? Vous avez des questions sur l'avenir du village, sur les orientations, sur le budget, sur votre hameau ? Alors pourquoi ne pas organiser une petite réunion à l'échelle de votre hameau, une discussion entre amis ? Vous réunissez vos voisins et il ne reste qu'à inviter des représentants du conseil municipal. C'est ça ! Invitez les élus et deux, dont au moins un adjoint, se feront un plaisir de vous rejoindre. Pas de question tabou, juste le plaisir d'un échange autour d'un verre, d'une tasse de thé, d'une pâtisserie maison.

Si cette démarche vous intéresse, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie pour convenir d'une date, d'un lieu, d'un thème.

→ Du nouveau pour la cantine

A partir de mi-mai, nous changerons de prestataire pour la cantine de l'école. C'est désormais la société Agora2R, située près de Lorient, qui livrera les repas. Une restauration maison, des fournisseurs locaux et des produits de saison, des animations : calendaires, exceptionnelles et nutritionnelles.

Par ailleurs, à la rentrée de septembre prochain, la commune met en place le dispositif "Cantine à 1€", afin de diminuer le coût des repas pour les familles modestes.

→ Échos de la CCKB

Depuis 2022, la CCKB porte sur l'ensemble de son territoire le programme Breizh Bocage qui vise à préserver et développer le bocage en Bretagne.

De nombreuses actions sont engagées :

- sensibilisation aux intérêts du bocage
- promotion des pratiques de gestion durable
- développement des débouchés économiques au bois
- plantation de nouvelles haies

Sur ce dernier sujet, la CCKB réalise entre 10km et 15km de création de haies bocagères chaque hiver.

Les projets sont conçus avec l'exploitant et à son initiative. Les haies sont généralement plantées sur talus. Elles mêlent arbres et arbustes d'essences locales, et visent à répondre à des problématiques environnementales et agronomiques.

La composition de chaque haie est étudiée en fonction des attentes de l'exploitant, de la nature du sol et du micro-climat parmi une liste de 30 essences locales ou adaptées aux évolutions climatiques. Chaque jeune plant forestier est paillé et protégé des dégâts de gibier par un filet.

Les projets accompagnés doivent représenter entre 200 m et 1 km de nouvelles haies par an et par ferme. Une sélection est effectuée en fonction des enjeux du secteur, de la plus-value environnementale du projet et de la qualité de la gestion du bocage de l'exploitation.

Les haies connectant deux haies ou boisements entre eux, ou perpendiculaires à la pente dans une grande parcelle sont par exemple privilégiées.

Les travaux peuvent être réalisés par des entreprises encadrées par la CCKB. Le bénéficiaire participe à hauteur de 1,50€ en moyenne par mètre de haie créée.

Si vous avez un projet, prenez contact avec le service environnement de la CCKB (Erwan Le Corre, technicien bocage, bocage@cckb.bzh, 06 07 25 91 66). Retrouvez des informations complémentaires et des guides pour la plantation de haies sur <https://www.kreiz-breizh.fr/breizh-bocage/>



→ Projets participatifs

Les travaux d'aménagement de la place de l'église ont été réalisés en 2022 dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt.

Les aménagements paysagers se sont réalisés grâce à la participation des habitants lors de 2 journées de chantier participatif.

Le temps est venu de faire vivre ce bel endroit et d'en prendre soin. Avec le printemps vient le temps du nettoyage ! Ensemble, une trentaine d'habitants ont pris bêches, râteaux et brouettes le 30 mars 2024 dans la bonne humeur et le partage. La matinée s'est terminée autour d'un pot de l'amitié offert par la municipalité

→ L'enquête

Dans le cadre de nos efforts continus visant à renforcer l'engagement communautaire, le conseil municipal invite les habitants de Mellionnec à participer à une enquête exhaustive visant à comprendre les talents, les activités et les intérêts divers au sein de notre village. Le questionnaire est disponible en ligne et sous forme imprimée, jointe au bulletin.



→ Numérotation des maisons

Jusqu'à présent, pour rendre visite à un ami dans un hameau, le nom du hameau suffisait... Enfin, on se débrouillait. Désormais, dans tous les villages de France, chaque maison du village devra être numérotée. C'est devenu un impératif légal mais c'est surtout une obligation pour la sécurité des personnes. Donner le nom d'un hameau ou d'une rue n'est pas suffisant si une ambulance, un camion de pompiers, un dépanneur, un livreur, un facteur doit se déplacer dans une maison.

Des numéros vont donc être affectés à chacune des maisons des hameaux

Et puis, afin de faciliter la commercialisation de la fibre optique en Bretagne, il est nécessaire que les communes aient mis en place une démarche d'adressage. Une fois le réseau déployé, seules les adresses disposant d'un numéro et d'un nom de voie pourront être raccordées au réseau de fibre optique.

Des numéros vont donc être affectés à chacune des maisons des hameaux (le bourg est déjà numéroté). Les numéros des maisons seront alors reconnus par les systèmes GPS.

À Mellionnec, le Conseil Municipal a décidé que la première plaque de numérotage serait offerte par la mairie aux habitants qui en font la demande. Il appartient ensuite au propriétaire de procéder à l'entretien de sa plaque et, si besoin, d'en acquérir une nouvelle à ses frais.

Bien sûr, chacun aura la liberté d'apposer cette plaque ou de faire apparaître son numéro sur le support de son choix.

→ Sortie au centre du son de Cavan le 5 avril 2024

Vendredi dernier, les élèves de la classe de maternelle sont allés à Cavan au Centre de découverte du son. Accompagnés de leur enseignante, de l'ATSEM et d'une maman d'élève, ils ont découvert un sentier aménagé avec des installations sonores qui permettent de comprendre le fonctionnement du son. Le soleil était de la partie et tout le monde a ouvert grand les yeux et les oreilles !

Voici ce que les enfants ont écrit pour raconter cette fabuleuse sortie :

« On a écouté les bruits de la nature et surtout on a découvert un sentier avec des machines rigolotes. Il y avait un grand tuyau rouge. On a entendu les ronflements des korrigans. On a mis nos oreilles un peu partout. On a joué de la musique tous ensemble. On a vu une belle rivière et un petit pont. On a adoré le pique-nique dans l'herbe au soleil et on s'est amusés sous le chapiteau. C'était trop chouette ! »

La sortie fut une réussite. Merci à l'APE pour le financement.



→ L'espace de co-working

Au coeur du bourg, dans la maison rouge et dans la maison jaune, il y a un espace de co-working. «Un espace de co-working, c'est un endroit mis à disposition pour travailler, se connecter sur internet, organiser des réunions, déclare monsieur le maire. Nous avons voulu que cet espace puisse être réellement optimisé pour tous ceux qui font du télétravail, pour les associations qui peuvent s'y réunir, pour les touristes venus de l'extérieur. Alors, il est lumineux et confortable, parfaitement équipé, avec des bureaux particuliers, des salles de réunion, un rétro-projecteur, et même, une machine à café.»

L'usage de l'espace est gratuit pour les associations de Mellionnec pour l'organisation de réunions, assemblée générale...

L'espace est loué à la demi-journée, à la journée, au mois ou sur un forfait de 10 jours.

	Open space	Bureau privatif	Salle de réunion
Nombre de places	8	2	20 max
Demi-journée	6 €	12 €	60 €
Journée*	10 €	20 €	90 €
10 demi-journées	30 €	60 €	360 €
1 semaine	30 €	60 €	360 €
Mois	100 €	190 €	/

*Thé et café inclus

Pour réserver l'espace de co-working,
contacter la mairie au 02 96 24 23 26
ou mellionnec@orange.fr

→ Les comités consultatifs

Après l'élection de ses nouveaux membres le 19 février 2024, le conseil municipal a souhaité faire le bilan et tirer les leçons des différents comités qui avaient été mis en place au mois de juin 2020.

Constitués à la fois d'élus et de représentants des habitants, les comités ont pour vocation de partager des idées et d'enrichir les réflexions des élus sur les thèmes de l'habitat, du cadre de vie, de la vie démocratique, du tourisme, de l'agriculture... Certains comités ont été particulièrement utiles et ont pu émettre des recommandations présentées en conseil municipal ou pendant les séances de travail.

Pour plus d'efficacité, la liste des comités a été revue. Les élus responsables des comités ont été nommés. Les habitants intéressés à rejoindre un des comités consultatifs sont invités à se faire connaître.

Les comités retenus sont les suivants :

Comité pour la Culture, les Arts, le Patrimoine et les Loisirs, animé par Marijana Jericevic.

Son premier objectif est de créer un lien entre les activités artistiques et notre patrimoine culturel, les chapelles, l'église et d'autres espaces publics. L'autre objectif est d'identifier les artistes et les artisans actifs de la commune pour mieux les faire connaître. Ce comité est nouvellement créé et nécessite la participation de nouveaux membres.

Comité Vie Démocratique, animé par Yves Aillerie. Le comité Vie démocratique est actif depuis presque deux ans. Il entend poursuivre sa mission de garantir aux habitants de Mellionnec un accès libre et facile aux informations municipales et une relation directe avec les élus.

Comité pour le Tourisme et cadre de vie, animé par Catherine Livebardon.

Comité Habitat et énergie, animé par Pierre-Yves Daniel.

Comité Agriculture et environnement, animé par Thomas Quéré.

→ Les déchets recyclables

Des sacs cabas viennent remplacer les sacs jaunes pour un meilleur tri des déchets recyclables au sein de la Communauté de communes du Kreiz Breizh (CCKB). Lavables et réutilisables, ils sont plus économiques et plus écologiques pour trier et stocker les déchets recyclables, à déposer en vrac, vides et séparés dans les points d'apport volontaire.

Ces sacs cabas sont à retirer gratuitement, à l'accueil de la Mairie, aux horaires d'ouverture, à raison d'un par foyer.

Horaires de la déchèterie de Rostrenen
(ZA La Garenne) Du lundi au samedi :
de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

→ Le village numérique : Où en est-on ?

Si l'on s'arrête quelques instants à ce que peut être la vie démocratique d'un village, on comprend que la façon dont les habitants communiquent entre eux et aussi à la façon dont ils communiquent avec leurs élus en sont une composante essentielle. Différents modes de communication sont possibles, souvent complémentaires. Le garde champêtre qui propulsait les informations à coups de tambour n'existe plus et certains le regrettent mais des affichages en mairie, des communications papier (dont ce bulletin est un exemple) sont toujours très importantes. Et puis, très souple, très réactive, la communication numérique devient un outil dont on ne peut se passer.

C'est très activement que le conseil municipal s'est mis à la tâche pour établir une stratégie de déploiement d'outils informatiques adaptés.

Pour contacter la mairie ou un élu : **À tout moment, les habitants peuvent contacter la mairie, notamment par mail** à l'adresse mellionnec@orange.fr. Les messages sont alors transférés à l' élu le plus à même de répondre.

Pour tout savoir sur la mairie et la commune : **La mairie possède un site web**. Le conseil municipal travaille activement à une nouvelle interface pour que ce site soit à la fois plus informatif, plus dynamique et actualisé facilement, Le nouveau site devrait être mis en place avant la fin de l'année 2024.

Pour avoir à tout moment les informations les plus importantes : que diriez-vous d'avoir **sur votre smartphone une application qui vous informe en temps réel des évènements concernant la commune** qui



vous sont importants tout de suite ? (Chute d'un arbre, permanences associations, horaires d'ouverture des commerces ? Retard des bus scolaires ?) Que diriez-vous d'informer la mairie de ce que vous venez de constater ? Un animal blessé, un chien errant, une route coupée, une panne de courant ? Le conseil municipal travaille à ce type de service et une application pourrait être disponible cet été.

Pour suivre l'actualité. Mellionnec est présent sur certains grands réseaux, par exemple Facebook. Le site Facebook est souvent consulté pour les actualités, les alertes. <https://www.facebook.com/p/Commune-de-Mellionnec-100066619128425>

Autre proposition: Pour que les habitants de Mellionnec échangent entre eux. Chaque habitant peut dès aujourd'hui s'inscrire sur une liste de diffusion de messages à la communauté. Ce faisant, chacun peut envoyer un message à la communauté ou en recevoir. Notons que cet outil n'est pas géré par la mairie mais relève d'une initiative personnelle. Deux modérateurs (Marijana et Hans) vérifient que les messages ne sont pas à caractère éthiquement répréhensible. Ce système est à la fois très simple et très efficace pour diffuser des informations très pratiques. Par exemple : « Echange graines diverses contre vêtements bébé » ou encore « je propose un co-voiturage pour Guingamp ce Samedi ». Le but de cette liste de diffusion (réservée aux habitants de Mellionnec) est d'abord de connecter les gens, pour se connaître, échanger et aussi discuter de problèmes à tous les niveaux. Pour s'abonner à cette liste : https://framagroupes.org/sympa/info/mellio_info

Le monde numérique peut être difficile à appréhender pour certains d'entre nous qui n'ont pas grandi avec les ordinateurs. **À partir du mois de Juillet, le conseil municipal invitera une fois par mois les habitants de Mellionnec qui le souhaitent à une présentation des outils mis en place par la mairie**. Par exemple, les plus âgés d'entre nous pourront venir avec leur smartphone, l'application sera installée et expliquée pour qu'elle soit perçue comme vraiment utile à chacun et facile.



ALORS, RACONTE... → Denys Moreau NEUZE, KONT DIN...



Je m'appelle Denys et j'habite à Mellionnec depuis deux ans et demi. Je suis dessinateur.

La technique qui me fait le plus plaisir à utiliser, c'est le dessin à la plume sur papier. On peut faire varier le trait, les accidents sont intéressants. Il m'arrive aussi souvent de dessiner à la tablette graphique, l'approche est tout aussi manuelle, je trouve. L'utilisation du numérique permet de travailler différemment : par exemple, on peut réaliser des détails extrêmement précis en zoomant sur l'image.

Avec les enfants, j'anime des ateliers qui mêlent deux approches : des exercices très classiques pour leur apprendre à découvrir des ma-

nières de dessiner des éléments réputés compliqués (les ombres, les plis, la perspective...) et des moments où je leur mets à disposition différentes sources (allant de la peinture classique à la bande dessinée) dans lesquelles je les encourage à chercher leur inspiration. C'est souvent une manière de faire de l'histoire de l'art très jeune, en suivant leurs goûts.

Un livre illustré qui m'a beaucoup plu ces derniers temps, c'est « Une rainette en automne » de la dessinatrice suédoise Linnea Sterte. C'est un récit de voyage, très doux, dans un monde peuplé d'animaux. Le dessin est superbe, le choix d'une teinte bleutée pour tout l'ouvrage est incroyablement charmant. Petit.e.s et grand.e.s peuvent se plonger dedans sans réserve !

Pour ce numéro, j'ai choisi de dessiner de petits morceaux de paysage. Après les mois bien gris que nous venons de passer, je me suis dit qu'un peu de couleur ne pouvait pas faire de mal !

Instagram : @denysmoreau

Site internet : <http://denysmoreau.com/>

C'ÉTAIT DANS LES ANNÉES... ER BLOAVEZHOU... E OA

→ Suzanne, Georges et Marie-Claude

Ils sont là, tous les trois. Il y a Suzanne, il y a Marie-Claude et il y a Georges. On a ressorti les anciens bulletins municipaux. Des bulletins en noir et blanc mais sur papier glacé. "À l'époque, c'était le bulletin des gens, c'était bien", dit Marie-Claude. Effectivement, on a plaisir à feuilleter ces numéros qui ont 25 ou trente ans. On y revoit des visages, un intérieur de bistrot, on repense à des fêtes.

"Est-ce que le bulletin sera édité en breton, demande Georges ? En fait, précise t'il, le breton, pour nous, ça doit d'abord être parlé. Alors, pour le comprendre à la lecture, on lit tout haut dans nos têtes. C'est pas la même chose pour le français.

À Mellionnec, notre breton était différent du breton de Locuon, à 3 kilomètres d'ici. Pour eux, on était considérés comme des "Gwen dour", bref, des morbihannais.

Il ne faut pas confondre les villages et le bourg, dit Suzanne. Au bourg, c'étaient les commerçants. Nous, c'étaient les fermes. Et les gens du bourg se moquaient un peu de nous. La vie dans les villages était très différente de la vie du bourg. Dans les villages, on faisait tout en équipe. Pour les blés, les semis, bref, les travaux de la ferme. Alors, bien sûr, on ne parlait que le breton, entre nous. Par contre, on parlait le français à l'école. C'est probablement entre les années 50 et 60 qu'on s'est mis à parler le français dans le quotidien. Il faut dire qu'on a quitté le pays pour travailler ailleurs. Quand on est revenu, c'était déjà plus pareil."

"Moi, ce que je voudrais voir dans le bulletin municipal, dit Georges, c'est quelques récits sur Mellionnec pendant la guerre. On était encore un peu jeunes, mais quand même, j'aimerais bien dire les difficultés à vivre dans ce temps." Alors, on reparlera de cette période là, des années 40. Dans le Bulletin d'Octobre, sûrement. On reparlera des patriotes, les FFI, les FTPF, mais aussi les faux maquisards qui terrorisaient les habitants des fermes, les convois allemands qui passaient presque quotidiennement dans le bourg, qui ont torturé et tué à Kergouet (sur Langoëlan), et puis la peur...



MISE EN LUMIÈRE

LAKAAT WAR WEL

→ *Christelle et Yann, Libres, Agriculteurs et Passionnés.*

Êtes-vous déjà allés chez Christelle et Yann, à la ferme des Alpagas ? Sur le grand parking, il y a souvent des camping-cars qui trouvent là une ferme rassurante, moderne. Il y a des maisons de pierres, rénovées avec délicatesse. « On a presque tout fait nous-même ! », dit Christelle, comme si c'était naturel. Il y a l'antenne satellite, en haut du grand hangar tout neuf. « Comme ça, on a le très haut débit dans les gîtes et on a pu créer notre chaîne YouTube. C'est grâce à elle que, l'autre jour, des allemands sont venus de Berlin pour voir nos Alpagas », dit Yann. « Dans quelques semaines, un tracker solaire connecté à une batterie virtuelle va nous fournir entre 50 et 90% de notre électricité. Du coup, la voiture de Christelle est électrique. Nous ne dépensons rien en carburant. » Et puis, il y a la boutique où Christelle vend les tricots, les bonnets, les moufles, les semelles, ... « Nos animaux ont un poil exceptionnel. Nous les avons sélectionnés pour que la fibre soit parfaitement creuse. C'est la meilleure laine possible ».

Et puis, dans les grandes pâtures cachées par les chênes et les châtaigniers centenaires, derrière le chemin creux, il y a les alpagas. Il y a la toute vieille qui n'en finit pas de trotter malgré l'arthrose, en surveillant les plus jeunes. « Elle les éduque, dit Yann, et malgré son grand âge, elle a un vrai rôle.

Elle est heureuse, là. »

C'est ça, Yann et Christelle. Dans ce petit bout de Mellionec, ils ont tressé la grande modernité et la passion agricole.

« En 13 ans, nous avons construit notre ferme. Sans subvention, sans les aides de la Pac ou des autres organismes. Bien sûr, nous sommes astreints et contrôlés sévèrement pour toutes les normes sanitaires et ce qui a trait aux bêtes, l'exploitation est visitée régulièrement par les services vétérinaires mais rien d'autre ne nous attache. Nous n'avons pas de crédits qui nous lient à un intégrateur ou à une banque. Personne ne nous dicte nos investissements. Nous sommes libres.

Nous ne sommes pas dans la configuration des agriculteurs qui ont dû redresser la France après la guerre et qui ont dû accepter les politiques agricoles agressives. C'est notre chance. Nous sommes libres.

« Notre richesse n'est pas sur un compte en banque. »

Notre stratégie d'entrepreneurs, c'est de revenir aux valeurs d'une agriculture de petite taille avec un soupçon de modernité. Ce que je n'achète

pas, je ne le dépense pas. Je choisis mes investissements. Du coup, on vit bien, on vit simplement. Notre richesse n'est pas sur un compte en banque.

Et puis, on vit dans le village de Mellionec qui s'est battu au moment du remembrement il y a 40 ans et qui a su rester si beau avec ses haies, ses vieux arbres et ses chemins creux.

Et puis, tout l'agro-tourisme que nous avons développé crée du lien social, il envoie des clients dans les commerces du bourg. Oui, c'est ça. « Nous nous sentons libres, entrepreneurs et heureux. »



Contacts : Christelle et Yann, Alpaga Village,
www.alpaga-village.fr, 06 64 04 51 22 Caleshouarn
 22110 MELLIONNEC - France

Un grand merci, merci bras

À Yann, Christelle, Georges, Suzanne,
Marie-Claude, pour leur confiance.
Merci à Lena, Denys et Armano pour leur talent
et leur contribution gracieuse
à ce numéro de Kelaouenn Melioneg.

Le conseil Municipal

→ Permanences des élus

Pierre-Yves Daniel, Maire :

sur rendez-vous, le mardi, mercredi et vendredi.

Catherine Livebardon, 1^{ère} adjointe :

sur rendez-vous le mercredi de 10h00 à 12h00.

Thomas Quere, 2^e adjoint :

le lundi de 10h00 à 12h00.

Catherine Aillet, 3^e adjointe :

sur rendez-vous le samedi matin.

Marie-Hélène Le Mée, élue CCAS :

sur rendez-vous le vendredi matin.

Yves Aillerie, conseiller municipal :

sur rendez-vous le jeudi matin.

→ Horaires mairie

Lundi

9h00 - 12h30 et 13h30 - 18h00

Mardi

Fermée au public toute la journée

Mercredi

9h00 - 12h30 - Fermée au public l'après-midi

Jeudi

9h00 - 12h30 - Fermée au public l'après-midi

Vendredi

9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h30

→ Agenda

Le 15 Mai, l'atelier dessin des enfants de Mellionnec,

animé par Denys Moreau, organise une Expo-gouter. Rendez-vous à 16h00 chez Marijana et Armano, à Croix Hinchou.

Du 17 au 21 Juin, à l'Auberge de la Belle Etoile,

les "juristes engagés" organisent une semaine de formation pour acquérir et approfondir les premières notions en droit des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (statuts, gouvernance, agréments, fiscalité). <https://alabelleetoile.eu/les-stages/>

Du 27 au 30 Juin, Ty films organise la 18^{ème} édition des rencontres du film documentaire de Mellionnec.

Pour plus de détails sur le programme des rencontres, <https://www.tyfilms.fr/>

Le 28 Juin, « la Balade des grenouilles » revient au festival du film documentaire à Mellionnec.

Un nouveau parcours dans les bois à la lueur des bougies pour cette dixième Balade des grenouilles pleine de surprises.

Du 26 au 28 Juillet, la librairie de Mellionnec organise avec l'association Prospect Station, le festival

La machine dans le jardin, festival des imaginaires techniques : programme et détails à retrouver sur le site : <https://lamachinedanslejardin.eu/>
Pour connaître les différents rendez-vous des événements organisés par la librairie www.librairieletempsquilfait.org/

Le 20 Septembre, soirée réservée aux nouveaux arrivants.

Pour plus d'information, contacter la mairie au 02 96 24 23 26 ou envoyer un mail mellionnec@orange.fr

Le Bois du Barde est animé tout l'été par de nombreuses activités :

visites de ferme tous les vendredis matins à 10h30, balades en âne sur réservation, exposition dans la yourte, sentier pédagogique. C'est aussi un lieu festif avec le festival Jeune Public Belbiachoù, des spectacles pour enfants tous les mercredis 18h. Toutes les informations sur www.leboisdubarde.bzh

